
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2017 – 047 du 27 janvier 2017
portant nomination au Ministère de
l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-422 du 20 juillet 2016, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 janvier 2017,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après, au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche :

- Directeur de Cabinet :
Monsieur Amadou BARASSOUNON ALI ;

- Secrétaire Générale du Ministère :

Madame Françoise ASSOGBA épouse KOMLAN.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 janvier 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



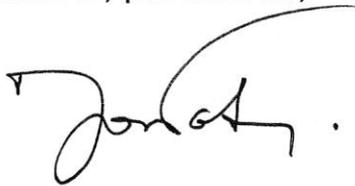
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des
Finances, par intérim,



José TONATO

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Delphin O. KOUDANDE

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MESGPR : 2 ; MEF : 2 ; MEMP : 2 ; AUTRES MINISTERES : 18 ; SGG : 4 ;
INTERESSE : 2 ; JORB : 1.